



**PRÉFET
DE LA MANCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA MANCHE

**DOCUMENTATION
ET
INFORMATIONS**

MAI 2024

NUMERO SPECIAL N° 52

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication
est réalisée et sur le site Internet de la préfecture:
<http://www.manche.gouv.fr>
Rubrique: Publications - Annonces et avis - Recueil des actes administratifs**

S O M M A I R E

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER.....3

Arrêté du 30 mai 2024 portant interdiction de navigation sur la Vire à Saint-Lô et Agneaux le 31 mai 2024

Art.1 : La navigation sur la Vire à Saint Lô et Agneaux est interdite à toute embarcation non autorisée par le dispositif depuis le Pont du Contre-Amiral Merveilleux-du-Vignaux jusqu'au déversoir en aval de 10h à 14h le 31 mai 2024.

Art.2 : Les embarcations de secours et de maintien de l'ordre sont autorisées.

Signé : Le Préfet, Xavier BRUNETIERE

